

OBJET :

EXTRAIT DE LA DELIBERATION
de la Délégation Spéciale de la Ville
de ROYAN

Abonnement à publication

59006

Séance du 29 Janvier 1959

Le vingt neuf Janvier mil neuf cent cinquante neuf, à dix sept heures

MM. PERAUD Pierre, BICHON Roger, DUMONT René, composant la Délégation Spéciale de la Ville de Royan se sont réunis pour examiner différentes questions concernant la gestion municipale

°
°

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Considérant qu'il y a lieu pour l'administration du Palais des Congrès d'avoir connaissance des Associations susceptibles d'organiser des Congrès afin de leur faire des offres pour leur tenue à Royan

décide

- que commande sera passée d'un exemplaire de l'Annuaire des Organisations Internationales, au prix de 5.800 frs (cinq mille huit cents francs)
- que la dépense sera mandatée chapitre XXVIII, art. 8 du budget provisoire de 1959 " frais d'exploitation et d'entretien du Palais des Congrès ".

Fait et délibéré à Royan les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres de la Délégation

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 6 Février 1959

Le Sous-Préfet
signé:illisible

POUR EXTRAIT CONFORME
Le résident
de la Délégation Spéciale

Pour copie conforme
Mairie de Royan le 9 fév.1959



P. PERAUD

Pour le Président
de la délégation spéciale
MAIRIE DÉLÉGUÉE :



DUMONT